**AfCo**

**Revue *Afrique Contemporaine***

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**Appel à contribution**

**Agriculteurs et éleveurs**

**Tensions et fractures multi-causales**

**1- Introduction**

**1-1** Comme bien souvent ailleurs dans le monde, nombre de pays africains sont confrontés à des situations de rupture et de fracture communautaire.

De telles situations peuvent avoir plusieurs causes, parfois en interférence les unes avec les autres, voire dans des relations de type bijectif entre causes et conséquences.

Les causes en question ont alors des sources de divers ordres, qui peuvent relever du politique, de l’économique, de l’ethnique, du cultuel. Qui plus est, on constate fréquemment des interférences entre le local, le national, le régional, voire l’international.

Ces situations sont potentiellement sources de tensions, qui peuvent basculer dans des affrontements violents entre les communautés, communautés entendues au sens large, impliquées dans ce relationnel causal.

Mais il faut noter, en parallèle, des approches de divers ordres et à divers niveaux qui se donnent comme objectif la gestion de ce risque.

**1-2** Le point d’entrée de ce dossier sera celui des relations entre agriculteurs, par définition sédentaires, et éleveurs transhumants ou nomades[[1]](#footnote-1) dans divers pays du continent africain.

Le nombre élevé des recherches et articles scientifiques, parfois s’appuyant sur des missions terrain, qui ont été consacrés à cette question illustre donc l’intérêt de l’analyse d’une part de ces contextes multidimensionnels et, d’autre part, des pistes visant à traiter les ruptures et fractures communautaires induites par ce relationnel.

**1-3** Le dossier « Fractures communautaires » se donne pour ambition d’explorer cette thématique avec divers outils : des articles qui seront le cœur du dossier, des Repères et des notes de lecture[[2]](#footnote-2).

**2- L’état des lieux**

**2-1** Parmi les travaux qui méritent de retenir l’attention et sur lesquels il conviendra donc de se prononcer sur leur actualité et leur pertinence analytique, il faut citer par exemple les suivants[[3]](#footnote-3) :

- “Current situation and plausible future scenarios for livestock management systems under climate change in Africa”[[4]](#footnote-4);

- « Le paradoxe de l’élevage au Sahel, forts enjeux et faibles soutiens » [[5]](#footnote-5) ;

- « Animal Frontiers »[[6]](#footnote-6) ;

- « Résiliences pastorales et agro-pastorales au Sahel »[[7]](#footnote-7) ;

- « Entendre la voix des éleveurs du Sahel et en Afrique de l’Ouest, quel avenir pour le pastoralisme face à l’insécurité et à ses impacts »[[8]](#footnote-8) ;

- “The structure of livestock trade in West Africa”[[9]](#footnote-9);

- « Le pastoralisme a-t-il encore un avenir en Afrique de l’Ouest »[[10]](#footnote-10) ;

- « L’accès aux ressources pastorales dans les régions agricoles d’Afrique de l’Ouest »[[11]](#footnote-11) ;

- “Sustainable rangeland management in Sub-Saharan Africa”[[12]](#footnote-12);

- « Rangelands Atlas »[[13]](#footnote-13);

- « La mobilité pastorale, un enjeu sahélien devenu sous régional »[[14]](#footnote-14) ;

- « Réglementer la mobilité en Afrique de l’Ouest, comment et pourquoi »[[15]](#footnote-15).

A noter que les travaux ci-dessus mentionnés sont centrés la bande sahélienne et soudano-sahélienne francophone. Bien entendu il conviendra de prendre en compte d’autres régions et pays du continent africain, voire de l’Océan Indien.

**2-2** Les pistes de ce dossier, qu’il s’agisse d’analyser les travaux existant ou d’explorer de nouvelles approches portent principalement sur cinq thématiques. Tout en soulignant l’importance des approches bijectives, ainsi que les dynamiques et interférences multi-causales

\* La première, sur le moyen et long terme, est de deux ordres.

Il s’agit d’une part de la forte croissance démographique des populations africaines et de son impact sur le partage des ressources foncières entre les diverses communautés ayant une activité rurale, qu’il s’agisse d’agriculture ou d’élevage.

Il s’agit d’autre part de l’impact des aléas du changement climatique sur la périodicité et la durée des saisons sèches, ainsi que sur le volume de la pluviométrie en saison humide.

\* Une seconde thématique est celle des modalités de divers ordres de partage du foncier entre agriculteurs et éleveurs et donc des ressources qui y sont disponibles, ainsi que de la gestion des modalités de ce partage et du calendrier d’accès aux dites ressources. Tel est par exemple le cas, pour les éleveurs, de la disponibilité des pâturages et de l’eau d’abreuvement pour le bétail, ainsi que des pistes de transhumance, notamment dans les zones d’agriculture permanente.

\* Une troisième thématique touche à la violence, en quelque sorte d’ordre privée par opposition à celle qui se donne des motivations relevant du politique. Violence qui a pour origine les vols de bétail, ou l’incapacité à gérer conjointement et dans la durée, entre agriculteurs et éleveurs, l’usage et le partage du foncier, ainsi que des ressources associées.

\* Une quatrième thématique traite des politiques, modes de faire et actions concrètes, tant des autorités gouvernementales que des diverses formes de pouvoirs locaux, pour gérer la question de l’élevage pastoral et de son articulation avec les activités agricoles.

A noter ici, la problématique des défaillances dans la présence effective de l’appareil d’Etat et de sa gouvernance sur le terrain. Que ces défaillances relèvent du sécuritaire, des stratégies et politiques de développement tout comme du judiciaire, elles créent souvent un vide favorable à la montée de l’auto-défense. Celle-ci est alors prise en charge par des groupes aux objectifs parfois multiples et évolutifs, qui peuvent être associés aux opérations des forces de sécurité officielles ou en conflit avec elles.

\* Une cinquième thématique, enfin, touche donc à ces tensions et affrontements qui, à première vue, n’ont pas grand-chose à voir avec les rivalités traditionnelles entre agriculteurs sédentaires et pasteurs nomades. Il s’agit en l’occurrence de la montée d’une insécurité politico-militaire, dont les acteurs sont ces acteurs qualifiés de djihadistes[[16]](#footnote-16), ainsi que les forces armées locales.

Cette cinquième thématique présente un intérêt particulier pour ce dossier, dans la mesure où elle est le point nodal d’une analyses de type bijectif, c’est-à-dire portant sur les interférences entre causes et conséquences[[17]](#footnote-17). Une question qui mérite donc d’être creusée plus avant que dans les travaux disponibles à ce jour et répertoriés dans les articles référencés en bas de page.

**3- Les points à traiter dans le dossier**

Sur la base de cet état des lieux, ces points sont a priori au nombre de quatre.

**3.1**- Le premier d’entre eux est la multiplicité géographique des situations de tension, voire pire, entre les communautés impliquées. Elles concernent en effet, comme indiqués ci-dessus, nombre des pays de la zone soudano-sahélienne francophone, en particulier le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad, mais également le Nigeria dans sa *Middle Belt*, ainsi que le Soudan, le Cameroun et la Somalie, voire Madagascar.

**3-2** Un second point d’entrée est, comme déjà abordé dans plusieurs des travaux mentionnés ci-dessus, le décorticage des causes premières de ces situations. Causes qui ont à voir d’une part avec le découpage du foncier entre zones de pâture et terres agricoles et, d’autre part, avec la temporalité du déplacement des troupeaux[[18]](#footnote-18).

**3-3** Un troisième point d’entrée est celui du maillage de ces causes traditionnelles avec celles qui relèvent d’autres sources de fracture et de ruptures entre les communautés concernées. Sources qui peuvent être politiques, économiques, cultuelles. Et ce, tant dans le court terme que selon une perspective historique de moyen et long terme.

Ce à quoi s’ajoutent des interférences d’origine extérieures. Comme par exemple cette renaissance du djihad, sous l’influence, pour l’essentiel, de groupes originaires d’Afrique du Nord et du Moyen Orient. Lesquels groupes tirent parti de ces fractures communautaires[[19]](#footnote-19) pour poursuivre leurs propres objectifs, et ce dans un relationnel croisé de causes à conséquences.

**3-4** Un quatrième point d’entrée, enfin, est celui des divers axes de solution qui permettraient de résoudre tout ou partie de ces problèmes dans leurs diverses dimensions.

Comme, par exemple, la gestion d’accord partie sur l’usage des pistes de transhumance et l’accès à un abreuvement sécurisé pour le bétail.

Ou comme le basculement de certains des acteurs concernés vers les catégories soit d’agro-éleveurs, qui sont des agriculteurs sédentaires mais possèdent du bétail, soit d’agro-pasteurs qui, hors les périodes saisonnières de transhumance, se livrent à une activité agricole.

**4-Calendrier**

**4-1** **Calendrier**

\* Lancement formel de l’appel à contribution : 12 mai 2022.

\* Date limite pour adresser une proposition (rapide exposé du déroulé de l’argumentaire et des données/terrains mobilisé(e)s) : 15 juin 2022.

\* Réponse de la rédaction aux auteurs au plus tard le 30 juin 2022.

\* Réception d’une première version des articles pré-sélectionnés au plus tard le 1er septembre

\* Décision de principe pour retenir ou non l’article pré-sélectionné, et ce après l’avis de deux examinateurs : 30 septembre 2022.

\* Si l’article est retenu, sous réserve de modifications éventuelles, finalisation de l’article en question : 15 octobre 2022.

**4-2 Soumission des articles**

\* l’examen des documents se fera selon l’approche scientifique dite du double aveugle.

\* Les articlessoumis doivent compter 45 000 signes (espaces et ponctuation compris) en incluant tous les tableaux, cartes, dessins, formules, graphiques, notes et références bibliographiques. Ils doivent être accompagnés de deux résumés de 600 signes chacun, en français et en anglais. Les articles sont accompagnés de 4 à 6 mots-clés.

\* Les adresses auxquelles envoyer les documents sont les suivantes :

- jean-bernard.veron@wanadoo.fr

- Afcontemporaine@gmail.com

1. Ces mobilités sont de trois types. Le premier est le nomadisme, c’est-à-dire une mobilité permanente du bétail et des ménages. Le second est la transhumance annuelle et saisonnière. Le troisième est la migration, qui est exceptionnelle et qui débouche sur des changements de terroirs. [↑](#footnote-ref-1)
2. Pour ce qui est des articles et autres documents qui pourraient être retenus pour publication, le protocole d’écriture de la revue sera envoyé aux auteurs concernés. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ce à quoi s’ajoutent, en tant que de besoin, des documents un peu plus anciens. [↑](#footnote-ref-3)
4. CGAFS (Climate Change Agriculture and Food Security) Working paper 307. [↑](#footnote-ref-4)
5. Inter-réseaux développement rural, numéro 16. [↑](#footnote-ref-5)
6. Oxford University Press, octobre 2018. [↑](#footnote-ref-6)
7. Nordic Consulting Group, Brigitte Thibaud,juin 2017 . [↑](#footnote-ref-7)
8. Réseau Billibal Maroobe, Mathieu Pellerin. [↑](#footnote-ref-8)
9. University of Florida/West African Papers, Valerie Valeria. [↑](#footnote-ref-9)
10. La revue d’Inter-réseaux développement rural. [↑](#footnote-ref-10)
11. Comité technique  Foncier et développement, Alexis Gonin. [↑](#footnote-ref-11)
12. Wocat – TerrAfrica.. [↑](#footnote-ref-12)
13. United Nations Convention to Combat Ddesertification. [↑](#footnote-ref-13)
14. Atlas du NEPAD. [↑](#footnote-ref-14)
15. Inter-réseaux développement rural. [↑](#footnote-ref-15)
16. Notamment l’EIGS (Etat Islamique du Grand Sahara) et le GSIM (Groupe de Soutien à l’Islam et aux musulmans), ainsi que d’autres entités qui y font référence. [↑](#footnote-ref-16)
17. Comme par exemple dans le cas des éleveurs peuls, avec leurs troupeaux nomades ou transhumants, déjà confrontés aux tensions traditionnelles avec les agriculteurs dans leurs zones de déplacement. Et aujourd’hui, souvent accusés de rejoindre des groupes djihadistes, soit une nouvelle source de tension intercommunautaire. [↑](#footnote-ref-17)
18. En effet, si les troupeaux entrent dans les champs avant la récolte, il y a un risque élevé que les animaux y broutent les cultures, et donc de tensions entre éleveurs et agriculteurs. Mais, si leur arrivée est postérieure à la récolte, leurs excréments enrichissent le sol et ces tensions diminuent, voire disparaissent. [↑](#footnote-ref-18)
19. Tel est par exemple le cas avec ces groupes locaux prêtant allégeance à l’Etat Islamique (EIGS, Etat Islamique au Grand Sahara) ou à Al Qaeda (GSIM, Groupe de Soutien à l’Islam et aux Musulmans). [↑](#footnote-ref-19)